



AVANT LA PROCLAMATION DES RÉSULTATS DÉFINITIFS DES LÉGISLATIVES

LE TEMPS DES RECOURS



© Photo : D.R

Après l'annonce, mardi dernier, par le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, des résultats provisoires des élections législatives anticipées du 12 juin 2021 pour le renouvellement de l'Assemblée populaire nationale (APN), le temps est maintenant à l'examen des recours déposés par les candidats auprès du Conseil constitutionnel. Le président de cette institution, Kamel Fenniche a fait savoir, jeudi à Alger, que le Conseil a été destinataire de plus de 400 recours.

p.2

Coopération militaire : Partenariat algéro-russe p.2



APRÈS 26 ANS D'HÉSITATIONS ET DE TERGIVERSATIONS **L'Algérie projette de relancer les négociations avec l'OMC !**

p.4



ACQUISITION DE VACCINS CONTRE LE CORONAVIRUS (COVID-19)

«Pr Wahiba Hadjoudj annonce un quota de 2,5 millions de doses d'ici la 1^{ère} semaine de juillet»

p.3

Justice

L'ancien ministre des Ressources en eau Arezki Berraki placé en détention provisoire

Le juge d'instruction au Pôle pénal spécialisé dans la lutte contre le crime financier et économique près le tribunal de Sidi M'hamed a ordonné, jeudi, le placement de l'ancien ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki en détention provisoire.

BADR

Des indices encourageants au niveau des guichets de la finance islamique

Les guichets de la finance islamique ouverts au niveau des agences de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) à travers six wilayas du pays ont enregistré des «indices encourageants», a indiqué jeudi à Djelfa, le Directeur général de cet établissement financier, Mohand Bourai.



Alger

Reprise jeudi d'exploitation du transport public par câbles

L'exploitation du transport public par câbles à Alger reprendra demain jeudi, a annoncé l'Entreprise Métro d'Alger (EMA) dans un communiqué.

Avant la proclamation des résultats définitifs des législatives

Le temps des recours

Après l'annonce, mardi dernier, par le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, des résultats provisoires des élections législatives anticipées du 12 juin 2021 pour le renouvellement de l'Assemblée populaire nationale (APN), le temps est maintenant à l'examen des recours déposés par les candidats auprès du Conseil constitutionnel.

Le président de cette institution, Kamel Fenniche a fait savoir, jeudi à Alger, que le Conseil a été destinataire de plus de 400 recours. Lors d'une conférence de presse tenue au siège du Conseil, celui-ci a précisé que ces recours seront étudiés et tranchés dans les délais légalement impartis. Le Conseil constitutionnel avait organisé, mardi, une journée d'information sur les modalités de formulation des recours sur les résultats préliminaires des élections législatives et leur procédure d'examen. La base juridique de cette démarche est la Constitution, notamment ses articles 191 et 224, ainsi que les dispositions de l'article 209 de la Loi organique relative au régime électoral, et le règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel.

D'après Salima Mesrati, membre du Conseil, «le Conseil constitutionnel a entamé la réception des procès-verbaux des commissions électorales des wilayas et de l'étranger, tel que prévu par la Constitution (article 191) et la loi électorale 21/01 (article 271). Chaque membre assure, conjointement avec un groupe donné, le contrôle manuel des procès-verbaux du recensement communal et leur comparaison aux procès-verbaux de centralisation des résultats de wilayas, en prévision de tout recours pouvant parvenir au Conseil constitutionnel, suivant la forme et les délais prescrits par la loi».

Les membres du Conseil poursuivent leur travail dans le cadre des délais impartis aux termes de l'article 211 de la loi électorale en vue d'arrêter les résultats définitifs, a ajouté Mme Mesrati. Pour sa part, Kamel Fenniche a expliqué que dès réception des PV, il procède en sa qualité de président du Conseil constitutionnel, à la répartition des dossiers aux membres du Conseil «qui travaillent en groupes composés des magistrats de la Cour suprême et du Conseil d'Etat, ainsi que de directeurs d'étude mis à la dispo-



■ Kamel Fenniche a assuré que les résultats des élections législatives du 12 juin sont contrôlés au niveau du Conseil constitutionnel en toute transparence, neutralité et intégrité. (Photo: DR)

tion de chaque membre et de secrétaires pour les aider dans le contrôle manuel des PV qui leur sont confiés. Des copies de ces PV sont également remises au service informatique qui accompagne l'opération pour un deuxième contrôle. Les résultats du membre rapporteur et du ser-

vice informatique sont comparés et un troisième contrôle est effectué, le cas échéant, a-t-il poursuivi. L'article 210 de la loi organique relative au régime électoral stipule que «si la Cour constitutionnelle estime le recours fondé, elle peut, par décision motivée, soit annuler l'élection contestée,

soit reformuler le procès-verbal des résultats établis et proclamer le candidat qui est régulièrement élu, dans un délai de dix (10) jours, à partir de la date de réception des résultats provisoires». Dans une déclaration à la presse, en marge de la Journée d'information tenue mardi, Kamel Fenniche a assuré que les résultats des élections législatives du 12 juin sont contrôlés au niveau du Conseil constitutionnel en toute transparence, neutralité et intégrité.

Les observateurs et spécialistes algériens considèrent que les élections législatives du 12 juin 2021 constituent une étape décisive vers l'Algérie nouvelle. Ils estiment que ces législatives ont dégagé plusieurs indices porteurs d'espoirs, vers l'édification d'un nouvel Etat émanant de la volonté populaire, et la mise en place d'institutions élues démocratiquement à travers lesquelles le peuple exercera sa souveraineté. Ces législatives marquent le passage vers une APN constituée pour l'essentiel de jeunes compétences. Ils espèrent que le nouveau Parlement arrêtera une feuille de route sérieuse et objective, articulée autour de la restauration de l'autorité et de la crédibilité de l'Etat, la lutte contre la corruption et la mauvaise gestion, et l'engagement d'une politique de développement national au profit de l'ensemble de la population et en premier lieu les couches sociales les plus vulnérables.

Personne ne conteste que ces législatives ont constitué un test réussi d'élections propres ayant donné lieu à une représentation réelle du peuple.

Lakhdar A.

Coopération militaire Partenariat algéro-russe

■ Un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN) a fait savoir que le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) a reçu jeudi, au siège de l'Etat-Major de l'ANP, une délégation russe présidée par Dimitri Chougayev, Chef du service fédéral de la coopération militaire et technique de la Fédération de Russie et Co-président de la Commission gouvernementale algéro-russe, chargée de la coopération militaire et technique.

Selon la même source, «la rencontre s'est tenue en présence du chef du département Approvisionnements et des directeurs centraux du ministère de la Défense nationale pour la partie algérienne, et pour la partie russe, de l'ambassadeur de la Fédération de Russie, ainsi que du directeur général de la société «ROSOBORONEXPORT» et des membres de la délégation russe». «Les discussions ont porté sur les différents aspects de la coopération militaire et technique ainsi que sur les voies de leur développement, diversification et renforcement, en conférant à cette coopération un plus large contexte dans les secteurs d'intérêt commun, de manière à les maintenir toujours au niveau du partenariat stratégique qu'entretiennent les deux pays», souligne le communiqué. «A la fin de la rencontre, les deux parties ont échangé des présents symboliques avant que M. Dimitri Chougayev signe le livre d'or de l'Etat-Major de l'ANP», ajoute-t-on.

Les relations entre l'Algérie et la Russie ont de solides racines dans la solidarité et le soutien qu'a apporté l'ex-Union Soviétique à notre pays dans sa lutte contre la France coloniale qui avait alors le soutien de l'OTAN dirigé par les Etats-Unis. Dernièrement, dans la lutte contre l'épidémie de Covid-19, l'Algérie et la Russie se sont entendus pour la production, dès septembre prochain, du vaccin Sputnik V en Algérie en partenariat avec un laboratoire russe. Ce projet permettra un transfert de technologie et la mise à disposition d'importantes quantités de vaccins. Par ailleurs, les rencontres qui se déroulent entre les dirigeants algériens et ceux de Russie, à différents niveaux et dans divers domaines, revêtent une importance particulière dans le contexte actuel marqué par des enjeux géostratégiques majeurs.

Les spécialistes soulignent que rien de ce qui se passe dans le monde et principalement ce qui engage les grandes puissances ne laisse indifférent notre pays. Ils font référence à la rencontre au sommet entre Vladimir Poutine, Président de la Russie, et Joe Biden, Président des Etats-Unis. Les spécialistes relèvent également les récentes manœuvres militaires américaines au Maroc, c'est-à-dire à nos frontières, appelées African Lion.

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com



REPÈRE

Législatives du 12 juin

Les listes indépendantes retracent les contours de la scène politique dans le pays

Les listes indépendantes ont raflé, lors des élections législatives de samedi dernier, 78 des 407 sièges que compte l'Assemblée populaire nationale (APN), réalisant un bond dans la composante de l'APN et un remodelage de la scène politique dans le pays.

Selon les résultats préliminaires, les indépendants s'imposent en tant que seconde force politique dans le pays, derrière le parti du Front de libération nationale (FLN), ayant obtenu 105 sièges, suivis du Mouvement de la société pour la Paix (MSP), classé 3^{ème} avec 64 sièges. Les indépendants ont pris, ainsi, une avance sur nombre de formations politiques traditionnelles.

Compte tenu des résultats obtenus, les députés indépendants auront réalisé le défi de «la présence considérable» dans la composante de la nouvelle APN en concourant avec 1.208 listes électorales représentant 22.500 candidats, contre 1.080 listes partisans. Ils ont tiré profit, en outre, de l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à financer la campagne des candidats âgés de moins de 40 ans afin de les mettre à l'écart de «l'argent sale dans l'action politique», outre «la moralisation de la vie politique, le renouvellement des institutions de l'Etat la réhabilitation des institutions élues», et ce, dans le cadre de l'Algérie nouvelle et la réalisation des revendications du Hirak populaire du 22 février 2019.

Selon plusieurs observateurs, les résultats obtenus par les listes indépendantes sont «historiques» dans le processus des différentes législatives qu'a connu le pays, et ce, après avoir réalisé 28 sièges lors des législatives de 2017 et 19 sièges en 2012, enregistrant, ainsi, une tendance ascendante d'une période législative à l'autre.

Agence

Acquisition de vaccins contre le Coronavirus (Covid-19) Pr Wahiba Hadjoudj annonce un quota de 2,5 millions de doses d'ici la 1^{ère} semaine de juillet

La Directrice générale de la Pharmacie au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr Wahiba Hadjoudj, a annoncé, avant-hier jeudi, un quota de 2,5 millions de doses de différents vaccins contre le Coronavirus (Covid-19).

«L'Algérie recevra près de 2,5 millions de doses de vaccin anti-Covid-19 d'ici la première semaine de juillet dans le cadre de la concrétisation des contrats qu'on a signé en début d'année», a-t-elle indiqué.

S'exprimant sur les ondes de la Chaîne III de la radio algérienne, la Directrice générale de la Pharmacie au ministère de la Santé a fait remarquer que cette quantité sera réceptionnée en deux temps, 1,6 million de doses arriveront en cette fin du mois de juin, et 800.000 autres doses seront réceptionnées dès le début du mois de juillet 2021. Précisant que le nouvel arrivage des doses de vaccins anti-Covid-19, inclut 3 types de vaccins différents à savoir : le vaccin Sputnik V, AstraZeneca, et Sinovac.

Rappelons que ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr Abderahmane Benbouzid, a révélé dans un entretien au quotidien *Liberté*, paru le 9 du mois en cours, que l'Algérie a commandé une quantité de 30 millions de doses de vaccins contre le Coronavirus (Covid-19) dans le cadre d'un achat bilatéral. «Deux commandes de 15 millions de doses chacune ont été passées avec plusieurs fournisseurs, soit 30 millions de doses qui nous seront livrées auxquelles s'ajoutera un quota de 700.000 unités du vaccin russe Sputnik V restant dans le cadre du contrat de 1 million de doses signé avec le partenaire



■ Le ministre de la Santé, M. Benbouzid fait remarquer qu'il y aura encore des quantités de vaccin anti-Coronavirus à réceptionner dans le cadre du dispositif Covax. (Photo : D.R)

russe», a-t-il indiqué. Faisant remarquer qu'il y aura encore des quantités de vaccin anti-Coronavirus à réceptionner dans le cadre du dispositif Covax.

Avec, a-t-il dit, un quota oscillant entre 12 et 16 millions de doses, prévu initialement, dont beaucoup d'AstraZeneca. «Nous avons espoir qu'on obtiendra très rapidement les quotas promis. On attend pour les prochains jours une cargaison de 1,4 million dans le cadre de Covax», a ajouté le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Rappelant que le nombre de doses de vaccins, de types Sinovac et AstraZeneca, acquis par l'Algérie dans le cadre des efforts visant à lutter contre la propagation de l'épidémie du Coronavirus (Covid-19) était de 2.500.000 unités, le porte-parole du Comité scientifique de suivi et de surveillance de l'épidémie du Coronavirus (Covid-19), le Professeur Djamel Fourar, avait, trois jours auparavant, annoncé l'acquisition, juin en cours, de 5 millions de doses supplémentaires. «Malgré le faible élan de solidarité

en matière de vaccination, l'Algérie a réussi à assurer suffisamment de doses grâce au dispositif Covax et aux accords avec des producteurs, ce qui a permis le passage à la deuxième phase de vaccination», a-t-il dit lors du lancement de la campagne de vaccination des citoyens contre l'épidémie du Coronavirus (Covid-19) dans les espaces publics de proximité. Assurant, au passage, que tous les vaccins offerts par le ministère sont tous sûrs les uns que les autres.

R.M.

■ Dr Bachir Allouache, directeur des activités pharmaceutiques et de la régulation au ministère de l'Industrie pharmaceutique :

«L'Agence des produits pharmaceutiques doit prioriser le traitement de tous les dossiers à intérêt thérapeutique et économique»

Le directeur des activités pharmaceutiques et de la régulation au ministère de l'Industrie pharmaceutique, Dr Bachir Allouache a suggéré à l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), à travers les différents comités installés à son niveau, principalement le Comité économique multisectoriel, de prioriser le traitement de tous les dossiers qui présentent un intérêt thérapeutique et surtout économique. «Lorsque plusieurs produits importés sont proposés sur le marché, le choix se portera sur celui qui affichera le prix le moins cher tout en garantissant une efficacité et une efficacité optimales», a-t-il indiqué dans un entretien à l'APS. Précisant, à l'occasion, que la décision de suspendre l'importation d'un médicament quelconque n'est pas prise fortuitement.

Lorsque deux ou trois fabricants locaux s'engagent à satisfaire la demande nationale sur un médicament, a observé Dr Bachir Allouache, le ministère suspend l'importation de ce produit, estimant que l'importation vient en appoint pour compléter les quantités nécessaires pour répondre aux besoins du marché local. «Les services du ministère se sont ren-

du compte que sur certains produits, des surstocks, à même de suffire pour couvrir une année et plus de consommation, ont été constitués, ce qui les a amenés à préconiser de suspendre l'importation de ces produits, jusqu'à ce que le besoin de renouveler ces stocks se fasse ressentir», a-t-il poursuivi.

Revenant sur le programme prévisionnel d'importation de médicaments (PPI) pour l'année 2021, établi par le ministère de l'Industrie pharmaceutique, Dr Bachir Allouache a assuré que celui-ci permettra une baisse de la facture d'importation de l'ordre de 40% par rapport à 2019. Ce qui représente, a-t-il dit, un montant de 800 millions de dollars. Une performance, a précisé, Dr Bachir Allouache, qui a été réalisée grâce à une démarche, inédite, initiée par le ministère de l'Industrie pharmaceutique, depuis sa création en juillet 2020, qui devrait permettre de baisser la facture d'importation des médicaments de 800 millions d'euros en 2021, par rapport à l'année précédente où elle s'était élevée à 2 milliards de dollars.

Cette économie, considérable, de l'ordre de 40%, a-t-il poursuivi, a été réalisée en réussissant à

concilier entre les besoins nationaux en termes de médicaments et les stocks existants. Cela reflète, a observé le directeur des activités pharmaceutiques et de la régulation au ministère de l'Industrie pharmaceutique, les objectifs de la régulation du marché du médicament en Algérie qui s'articule autour de trois axes. A savoir, assurer la disponibilité des médicaments, développer l'industrie pharmaceutique locale et baisser la facture d'importation des médicaments.

Faisant remarquer que les produits pharmaceutiques ont été segmentés en deux catégories, à savoir, ceux strictement importés et le segment des produits, mixtes, dont une partie est produite localement et l'autre importée, Dr Bachir Allouache a expliqué que cette réduction de plus de 800 millions d'euros a été rendue possible grâce à quatre leviers d'intervention, à savoir une meilleure gestion des stocks, le développement de la production nationale, la limitation de l'importation des produits pharmaceutiques non essentiels et l'interdiction de l'importation des produits pharmaceutiques fabriqués localement.

Rabah Mokhtari

BEM Examen

Mesures organisationnelles et sanitaires strictes

Les épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM), session juin 2021, se sont déroulées dans le cadre des mesures organisationnelles et sanitaires strictes imposées par le protocole sanitaire de prévention contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), a constaté l'APS qui a enregistré des avis mitigés des élèves et de leurs parents sur les sujets d'examen.

A ce titre, toutes les ressources matérielles et humaines ont été mobilisées au niveau des centres d'examen sur l'ensemble du territoire national, afin d'assurer le bon déroulement de ce Brevet qui a lieu pour la deuxième année consécutive dans un contexte marqué par la propagation de la pandémie de Coronavirus (Covid-19), ce qui a nécessité le recours à un protocole sanitaire spécial de prévention dont la mise en œuvre est assurée par des organismes de santé et de sécurité compétents, telles la Gendarmerie nationale (GN), la Sûreté nationale et la Protection civile.

Dans ce sillage, le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) a pris une panoplie de mesures sur l'ensemble du territoire national visant à sécuriser les périmètres des établissements scolaires se situant dans le territoire de compétence, et ce à travers l'intensification des patrouilles de contrôle à l'effet de faciliter le trafic routier, notamment dans les axes qui mènent et entourent les centres d'examen.

De son côté, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a mobilisé 11.000 policiers à travers le territoire national en vue d'assurer la sécurité des candidats, dans le cadre d'un plan de sécurité qui couvre les différents centres d'examens et les lieux environnants, en sus de l'escorte lors du transfert des sujets d'examen et des feuilles de réponses en coordination avec les services compétents du secteur de l'Education nationale. Pour sa part, la Direction générale de la Protection civile a effectué plusieurs visites de sécurité et de prévention au niveau de tous les établissements scolaires abritant les épreuves, en mobilisant près de 40.000 agents, 2.390 ambulances et 1.650 camions de pompiers pour veiller à la sûreté et la sécurité des candidats et des encadreurs.

Dans le cadre des mesures liées à la lutte contre la triche, les responsables des centres d'examen ont soumis les élèves à un contrôle individuel et leur ont retiré les téléphones portables, à l'aide des appareils de détection de métaux.

Agence

BRÈVE

Béchar

Fin de fonctions du wali pour défaillance et manquement à ses missions

Il a été mis fin, jeudi, aux fonctions du wali de Béchar, Mohamed Belkateb, pour défaillance et manquement à ses missions, a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (MICLAT).

«Après aval du président de la République, il a été mis fin jeudi 7 Dhou al Qi'da 1442 de l'hégire correspondant au 17 juin 2021, aux fonctions de Mohamed Belkateb, en sa qualité de wali de Béchar pour défaillance et manquement à ses missions», précise la même source.

Agence

Après 26 ans d'hésitations et de tergiversations

L'Algérie projette de relancer les négociations avec l'OMC !

La question de l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) reste ouverte depuis plusieurs décennies et risque de durer davantage si les autorités algériennes n'adoptent pas leur politique économique aux normes des deux accords internationaux, à savoir, (OMC et partenariat avec l'Union européen, à savoir les accords d'association avec l'UE).

A cette incapacité d'adapter structurellement et institutionnellement l'économie politique du pays, les négociations avec l'OMC qui représentent l'un des plus longs cycles, se heurtent sur le terrain, depuis 1995. Optant pour un nouveau modèle économique, résilient et inclusif, l'Algérie accélère la réforme de plusieurs secteurs économiques. Elle a décidé récemment de réviser son calendrier du démantèlement tarifaire et d'assouplir la règle du 51/49% portant sur l'investissement étranger, mais plusieurs autres questions restent en suspens, malgré la volonté réciproque des deux parties d'arriver à un compromis et mettre en œuvre les accords d'association avec l'UE, boudés par une partie de la classe politique.

Par ailleurs et indépendamment de cette question, l'Etat algérien est déterminé à mener des réformes politiques, économiques et sociales efficaces afin de pousser le pays à sortir de la politique de la rente et renforcer l'investissement étrangers directs à travers l'assouplissement du cadre réglementaire nécessaire pour



■ L'Etat a procédé à la ratification de l'accord de l'Accord de la ZLECAf afin de tirer le meilleur profit des échanges commerciaux panafricains. (Photo : DR)

encourager l'attractivité et la compétitivité au niveau national et international. D'où le regain d'intérêt de l'Algérie à la relance des négociations avec l'OMC et le renforcement de sa présence sur la scène économique régionale et internationale.

«La poursuite par l'Algérie de ses efforts visant à aller de l'avant vers l'accession à l'OMC suivant des démarches bien étudiées, au regard des opportunités offertes par cette instance en vue de la relance de l'économie nationale à travers l'initiation d'une série de réformes profondes à même de promouvoir le commerce extérieur et l'intégration dans la chaîne de valeurs régionale et mondiale», a indiqué avant-hier, le ministre du Commerce, Kamel Rezig.

Ainsi tenter de mettre en œuvre une nouvelle vision stratégique du commerce extérieur et revoir son régime douanier, tout en modernisant les administrations douanières, fiscales et financières.

Tout est inscrit dans son Plan de relance économique qui vise à redonner un nouveau souffle à l'économie algérienne, en déprime depuis des années. L'Etat a procédé récemment à la ratification de l'accord de l'Accord de la Zone de Libre-échange continentale africaine (ZLECAf) afin de tirer le meilleur profit des échanges commerciaux panafricains. Une stratégie nationale pour mettre en œuvre cet accord est déjà mise en place. Elle définit les enjeux et défis de l'Algérie dont l'objectif serait de poursuivre le renforcement des capacités de négociation des opérateurs économiques nationaux avec leurs partenaires africains dans le souci d'assouplir les transactions internationales et aussi réduire les tarifications et la durée de traitement des dossiers de circulations de marchandises. Il s'agira de règles spécifiques. Une solidarité panafricaine qui encouragerait la relance des négociations avec l'OMC sur la facilitation des échanges.

Un dossier en attente depuis 1987.

Malgré l'intérêt exprimé par les autorités algériennes, sa concrétisation était loin d'être facile pour de multiples raisons structurelles et institutionnelles contradictoires. Trois ans après le dernier round, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, évoque une reprise éventuelle des négociations avec l'OMC. Il a affirmé jeudi dernier que «l'Algérie allait de l'avant vers l'accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) selon des démarches bien étudiées», selon un communiqué de son département qui a justifié ce regain d'intérêt par «les meilleures opportunités qu'offre cette instance pour la relance de l'économie nationale».

Pour le ministre, le temps est venu de reprendre les discussions avec l'OMC et d'exposer la nouvelle vision économique de l'Algérie, estimant que plusieurs pas sont déjà franchis dans ce sens, citant, entre autres réformer «la révision de la règle 49-51 régissant l'investissement étranger en Algérie, maintenue pour certains secteurs stratégiques, et ses répercussions positives sur l'attractivité des investissements directs étrangers (IDE) et l'augmentation du volume des échanges commerciaux», précise la même source. Cela signifie que les autorités algériennes estiment probablement que le temps est venu pour adapter et se mettre aux normes internationales et accélérer la cadence après des années à la traîne. Depuis plus de 25 ans, l'Algérie demeure demandeur, sans statuer sur le sort de cette adhésion.

Samira Takharboucht

GROUPE MANADJIM EL DJAZAIR

Mines

Réception de six chargements d'or brut de plus de 100 tonnes

Le Groupe Manadjim El Djazair (MANAL) a réceptionné, jusqu'à jeudi, six chargements d'or brut de plus de 100 tonnes, avec une moyenne de 11 grs/tonne, a déclaré jeudi à Alger Mohamed Sakher Harami, P-DG du groupe. Ces chargements d'or brut permettront d'extraire quelque 1,3 kg d'or, a précisé M. Harami qui était l'invité du premier numéro du forum économique conjoint entre le site d'information «Algérie maintenant» et la Chaîne «Beur TV». Ces chargements ont été collectés par 45 micro-entreprises mises en exploitation sur un total de 220 entreprises autorisées, a fait savoir le responsable. Outre l'assistance technique, le groupe MANAL assure les comptoirs d'or pour la réception de l'or brut et les opérations techniques préliminaire. De même qu'il garantit une partie des charges aux micro-entreprises.

Le groupe a créé des comptoirs pour la réception et l'analyse de l'or brut dans des sites proches des mines, a ajouté le P-DG du groupe. Jusqu'à l'heure, deux comptoirs ont été créés dans la wilaya de Tamansrasset (centre-ville et près de la mine d'Amesmess) et deux autres dans la wilaya de Djanet pour procéder à l'analyse de l'or et déterminer son pourcentage, et ce pour accorder les montants requis aux entreprises concernées. Des contrats commerciaux sont actuellement établis avec les sociétés pour leur permettre de poursuivre l'opération et réaliser davantage de bénéfices, «d'autant que l'opération revêt des dimensions plutôt sociales qu'économiques», selon M. Harami.

Le groupe MANAL a ouvert des comptes pour le versement des montants dus aux sociétés activant dans l'extraction de l'or, dans des délais très courts, indique le responsable.

45 postes d'emplois ont été créés par des micro-entreprises au profit de jeunes chômeurs de la région qui ont bénéficié de formations spécialisées.

«La réussite de ce projet et sa mise en œuvre sur le terrain a donné plus de confiance au secteur pour aller vers de nouvelles régions qui renferment une richesse aurifère», a-t-il ajouté.

Agence

Contrats d'Etat non-exploités

Tir plaide pour une mise en œuvre «rapide et nécessaire»

«Sur les 43 traités bilatéraux d'investissement signés par l'Algérie, beaucoup d'entre eux ne soient pas exploités», a confié, avant-hier, le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Rédha Tir, à Alger, lors d'un séminaire organisé au niveau de l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration (ESHRA) à Ain Benian (Ouest d'Alger), ayant pour thème «les investissements et le droit international économique : les contrats d'Etat».

Pour M. Tir, «les traités bilatéraux d'investissement (TBI) sont comme les ingrédients de la réussite de notre ouverture sur le monde à travers l'augmentation de l'attractivité de l'Algérie vis-à-vis des investisseurs étrangers», appelant à la mise en œuvre davantage des traités bilatéraux d'investissement afin «d'augmenter l'attractivité de l'Algérie vis-à-vis des investisseurs privés étrangers, tout en protégeant les intérêts algériens et des partenaires étrangers dans le cadre de contrats d'Etat».

Ces derniers permettraient à «conférer une sécurité juridique effective aux investisseurs étrangers et à sécuriser le partenaire étran-

ger qui participe à la construction du nouvel écosystème algérien», a-t-il précisé, ajoutant que «ce qui aura pour répercussion de fidéliser les investisseurs étrangers en assurant une stabilité juridique qui permet de les protéger». Pour rappel, M. Tir a remis récemment le rapport du CNESE sur la relance économique au président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

L'analyse porte sur l'exécution du programme des réformes à plusieurs niveaux, notamment, socio-économique. Le partenariat public-privé, également évalué par les auteurs de ce rapport. De même pour l'exploitation des Contrats de l'Etat.

Le président du CNESE a profité de cette rencontre pour revenir sur cette question aussi importante pour définir le rôle de l'Etat dans le renforcement de l'investissement étranger, mettant l'accent sur le besoin de l'Algérie de «nouvelles technologies et des fonds étrangers pour la mise en place de nouveaux investissements et utiliser ces traités en faveur des opérateurs algériens».

Selon lui, les autorités algériennes doivent agir vite pour mettre en œuvre les Contrats

d'Etat, estimant que «l'objectif de cette rencontre est de pousser les instances du Gouvernement algérien à exploiter davantage les traités bilatéraux d'investissement (TBI)».

Ce qui aiderait à faciliter les échanges commerciaux avec les pays africains dans le cadre de la ZLECAf et d'autres accords de coopération. C'est ce qu'a affirmé, de son côté, le chargé d'étude au CNESE, Nadir Merah. Ce dernier a indiqué que «dans le cadre de la mise en œuvre des accords d'investissement dans la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), l'Algérie devra faire attention aux dispositions et aux articles qui seront insérés dans ces accords dans le domaine de la facilitation des investissements». Par ailleurs, les Contrats d'Etat doivent répondre à la situation actuelle du marché, selon le professeur de droit à la Faculté d'Alger, Farid Benbelkacem, qui a expliqué que «pour encourager l'investissement, il est important de bien rédiger les contrats afin d'éviter tout problème, et la nécessité de modifier ou d'adapter le code des marchés publics afin d'assurer plus d'attractivité à l'Algérie».

Samira Tk

INFO EXPRESS

**Tamanrasset
Début de la
vaccination anti-
Covid-19 dans un
espace ouvert**



La campagne de vaccination contre le coronavirus (Covid-19) a été lancée, ce mardi, dans un espace ouvert, à la place du 1er novembre à Tamanrasset. Encadrée par les services de la Santé, en collaboration avec la Protection civile, cette campagne, dont le lancement a été donné par les autorités de la wilaya, vise à élargir la prestation de vaccination contre la Covid-19 en dehors des structures de santé, et ce pour toucher le plus grand nombre de personnes. Cet espace ouvert contribuera à augmenter le taux de vaccination anti Covid-19 des citoyens, a souligné le directeur local de la Santé et de la Population (DSP), Mustapha Zenagui, en signalant que la wilaya de Tamanrasset reçoit chaque semaine des lots suffisants de vaccin. Il a appelé pour cela les citoyens à se rapprocher de cet espace ouvert et des centres de proximité pour se faire vacciner. De son côté, le chargé de communication à la direction locale de la Protection civile, Abdelfattah Mouatsi, a indiqué que cet espace va renforcer les centres de vaccination de base implantés au niveau des établissements de santé, dans lesquels tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour assurer une bonne prise en charge des citoyens.

Association Le Grand Maghreb

La nouvelle Algérie à la croisée des chemins

La France est à la fois honnie mais terriblement désirée. Un sentiment anti-français voit le jour en Algérie. Et pourtant le phénomène des harraga, le nombre exponentiel de médecins algériens exerçant dans les hôpitaux français, d'intellectuels, d'artistes etc..., est révélateur de cette dualité.

La présente tribune a vocation à bousculer des certitudes établies. Elle est le fruit d'une réflexion franche et d'un regard osé sur l'Algérie, sa relation avec la France dans un cadre international et régional en pleines mutations. Cette nouvelle ère doit être appréhendée dès présent pour l'Algérie, sans tabous, au risque de figurer comme les perdants du nouveau désordre international qui se dessine.

L'Algérie victime du syndrome de Stanley Milgram colonial

L'indépendance de l'Algérie est un trait saillant de sa posture internationale et nationale. Cette indépendance se détermine notamment par sa relation avec l'ancienne puissance dominante, la France. Des brèches ont été ouvertes sur les tabous de l'Histoire entre l'Algérie et la France.

Ainsi, si le retour de vingt-quatre crânes algériens (seulement !) le 3 juillet 2020 a été salué dignement à Alger (sans aucune représentation officielle française d'ailleurs), qu'en est-il des 18.000 crânes qui restent au musée de l'Homme à Paris ? Des tabous figés dans l'Histoire continuent de peser sur la psyché collective algérienne. L'Association Le Grand Maghreb continuera d'œuvrer à leur restitution complète.

Ce lien biaisé est révélateur d'une ambivalence dans la relation que l'Algérie entretient avec la France. Cette relation se caractérise par une sorte d'attraction-répulsion qui révèle plus profondément un malaise collectif. Le recours au mécanisme décrit dans l'expérience sociale dite syndrome de Stanley Milgram est osé mais pleinement assumé. Ainsi, cette expérience tend à démontrer que sous la pression d'une autorité, la majorité des personnes exécutent les ordres, même si elles sont informées qu'elles peu-

vent se retirer d'une expérience consistant à infliger des décharges électriques à d'autres personnes. Elles exécutent les ordres alors qu'elles savent que les chocs électriques qu'elles infligent à l'autre peuvent avoir de graves effets sur sa santé. Il va s'en dire que la figure d'autorité est ici représentée par la France...

La France est à la fois honnie mais terriblement désirée. Un sentiment anti-français voit le jour en Algérie. Et pourtant le phénomène des harraga, le nombre exponentiel de médecins algériens exerçant dans les hôpitaux français, d'intellectuels, d'artistes etc..., est révélateur de cette dualité. Le déséquilibre de cette relation puise ses sources



responsabilité de la France dans les actes commis sur ce qui était le sol français puis le territoire algérien à l'occasion des explosions nucléaires et d'essais chimiques et bactériologiques, entre autres méfaits. Ce texte vise à neutraliser la responsabilité de l'Etat français en toutes circonstances de temps et de lieux. Or, les conséquences de ces explosions nucléaires se

taires infligées à la diaspora algérienne désireuses de voyager en Algérie ont été reçues par cette dernière de manière très violente. Une césure s'est créée entre l'Algérie de l'Intérieur et l'Algérie de l'Extérieur. Le sentiment d'abandon est dévastateur, particulièrement chez les personnes les plus âgées, viscéralement attachées à l'Algérie et à sa stabilité.

«L'Association Le Grand Maghreb a décidé de réinterroger l'Histoire de la France et l'Algérie quitte à provoquer un séisme politique : contester les accords d'Evian devant les plus Hautes juridictions françaises et internationales»

dans l'avènement de l'indépendance de l'Algérie et de ses circonstances. Il s'agit des accords d'Evian signés le 18 mars 1962. L'Association Le Grand Maghreb a décidé de les dénoncer.

Pour affronter l'avenir rempli d'incertitudes, la nouvelle Algérie doit affronter son passé sans tabou : l'Association Le Grand Maghreb a décidé de dénoncer les accords d'Evian devant la plus Haute juridiction française. A la suite des « événements » dits d'Algérie ou de la Guerre d'Algérie, la France et l'Algérie se prévalent, encore aujourd'hui, de la signature desdits « accords d'Evian » qui constituent, juridiquement, une Déclaration générale des deux délégations datée du 18 mars 1962. Ce texte vise à régir a priori les relations entre la France et ce qu'elle allait devenir l'Algérie, futur pays indépendant.

Il crée en réalité une immunité juridique perpétuelle pour les actes commis par les représentants de la France et visent, en toute illégalité, à exonérer la res-

produisent encore aujourd'hui. L'Algérie est lié par cet accord et réclame encore aujourd'hui à la France de procéder à cette décontamination. Mais où est donc cette indépendance si revendiquée ?

Il y a tant à redire également sur la dépendance économique, notamment dans le cadre des ressources naturelles (notamment hydrocarbures), via des appendices secrets.

Cet accord qui octroie des semblants d'avantages aux Algériens est si déséquilibré qu'il en est léonin.

L'Association Le Grand Maghreb a décidé de la contester devant la plus haute administration française, à savoir le Conseil d'Etat, quitte à provoquer un séisme politique et international. Cette rupture juridique est une étape nécessaire pour la Nouvelle Algérie.

La Nouvelle Algérie ne peut pas se permettre d'ignorer sa diaspora pour affronter les crises à venir.

Les conditions très restrictives pour des motifs sani-

Cette absence de considération à l'égard de la diaspora est révélatrice d'un manque de vision stratégique flagrante de ses décisionnaires. Pour affronter un avenir tumultueux, l'Algérie est dans l'impérieuse nécessité de s'appuyer sur les talents de la diaspora formés dans les plus grandes universités européennes. Cette même diaspora qui, précisément, n'est pas tenue par les cadres établis évoqués précédemment. Bien au contraire.

Evidemment l'Algérie a ses propres ressources intérieures. Mais l'Algérie devra se déverrouiller en comptant sur les forces vives de sa diaspora. Comme d'autres pays, elle doit affronter des mutations douloureuses. Elle ne pourra pas les affronter avec ses réflexes traditionnels et comprendre ce nouvel désordre mondial qui se dessine. L'Algérie est à un point de basculement de son Histoire.

Ses forces doivent être rassemblées pour une vision stratégique renforcée. Elle pourra compter sur sa diaspora, si elle le souhaite...

**Brahim Mabrouki,
Président de l'Association
Le Grand Maghreb**

AADL 2013 : Instructions pour l'examen de la 2^e vague de recours

La 2^e vague des dossiers de recours des souscripteurs de l'AADL 2013, n'ayant pas payé la première tranche, va bientôt être examinée, a indiqué ce lundi le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville sur sa page Facebook. Réuni avec le secrétaire général du ministère, la cheffe du cabinet, le

directeur général de l'Habitat, le DG de la construction et des moyens de réalisation et le DG chargé de la gestion des services de l'AADL, le ministre du secteur, Mohamed Tarek Belaribi a donné des instructions à l'effet d'examiner la 2^e vague des dossiers de recours concernant les souscripteurs AADL 2013, n'ayant pas

payé la première tranche, pour qu'ils puissent télécharger leurs ordres de versement.

La même source révèle également que l'AADL informera ses souscripteurs, au cours de cette semaine, des évolutions de l'examen des recours de ceux qui n'ont pas payé la première tranche.



ONU

80 millions de réfugiés et déplacés dans le monde

La guerre, la violence et les persécutions ont contraint plus de 80 millions de personnes dans le monde à fuir leur foyer et à tout abandonner pour sauver leur vie et celle de leur famille, indique mardi, le SG de l'ONU, Antonio Guterres, dans un message à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, célébrée le 20 juin de chaque année.

«Les réfugiés doivent tout recommencer à zéro», ajoute, le chef de l'ONU, notant que pendant la pandémie de Covid-19, nombre d'entre eux ont été privés de moyens de subsistance, stigmatisés, dénigrés et exposés de façon disproportionnée au virus. «Or, ils ont une fois de plus apporté une aide inestimable à leurs sociétés d'accueil en tant que personnel essentiel et travailleurs de première ligne», tient à rappeler le chef de l'ONU, en exhortant les communautés et les gouvernements à aider les réfugiés à reconstruire leur vie, et à les intégrer au niveau des soins de santé, de l'éducation et du sport. «Pour guérir ensemble, dispensons à tous les soins nécessaires. Pour apprendre ensemble, donnons à tous la possibilité d'étudier. Pour rayonner ensemble, faisons équipe et soyons respectueux les uns des autres», souligne Guterres dans son message. A l'occasion de cette Journée, M. Guterres a salué les pays qui ont accueilli des réfugiés, appelant toutefois les Etats, le secteur privé, les collectivités et les individus à «faire davantage pour cheminer ensemble vers un avenir sans exclu-



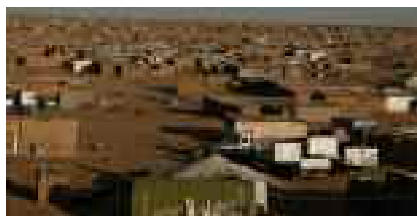
sion ni discrimination». «Pendant mes 10 années au poste de Haut-

Commissaire pour les réfugiés, j'ai été impressionné par leur cou-

rage, leur résilience et leur détermination, témoigne-t-il.

Au camp de réfugiés, l'espoir d'un pays libéré mobilise toujours les Sahraouis

Ils rêvent de se réapproprier leurs terres et retrouver leur indépendance... À travers les témoignages de Boudjemâa et de Taoualou, deux habitants du camp de



réfugiés de Boujdour, près de Tindouf, se dessine le parcours et la souffrance de plus de 100.000 Sahraouis, séparés de leurs familles restées en territoires occupés par le Maroc. Un provisoire qui dure depuis une quarantaine d'années. C'est la triste histoire de ces sahraouis vivant de l'aide humanitaire dans les camps de réfugiés autour de Tindouf. La Chaîne 3 de la Radio algérienne est allée au plus près de ces réfugiés, pour rendre compte de leur réalité et de leurs espoirs.

Disparition de 43 étudiants au Mexique : identification de restes d'un 3^e étudiant

Les restes d'un troisième étudiant faisant partie d'un groupe de 43 disparus en 2014 dans le sud du Mexique, ont été identifiés, a annoncé mardi une organisation de défense des droits humains qui représente les familles.

Les restes de Jhosivani Guerrero ont été identifiés par l'Université d'Innsbruck en Autriche à partir de restes osseux découverts dans la commune de Cocula, dans l'Etat de Guerrero, a indiqué une source au sein du Centre Prodh qui représente les proches des disparus. Les restes de deux autres étudiants avaient déjà été identifiés par la même université. Dans la nuit du 26 au 27 septembre 2014, plusieurs dizaines d'étudiants de l'école de formation des maîtres d'Ayotzinapa s'étaient rendus jusqu'à la ville proche d'Iguala (Etat de Guerrero) pour «réquisitionner» des autobus afin d'aller à Mexico, où ils souhaitaient participer à une manifestation. Arrêtés par la police, 43 jeunes ont ensuite disparu et n'ont jamais été retrouvés. Les autorités avaient jusqu'ici accusé un cartel de narcotrafiquants qui auraient pris les étu-



dants pour des membres d'un gang concurrent et les auraient fait abattre par des hommes armés. Cette version officielle, présentée en janvier 2015 par le gouvernement du président de

l'époque, le conservateur Enrique Peña Nieto (2012-2018), avait été rejetée par les proches des étudiants et des experts indépendants de la Commission inter-américaine des droits de l'homme (CIDH).

L'actuel président de gauche Andrés Manuel Lopez Obrador a créé une Commission de Vérité et ordonné l'ouverture d'une nouvelle enquête qui devait «repartir de zéro».

opinion

Said Naili :

«Pourquoi je ne me suis pas porté candidat aux législatives ?»

Depuis février 2019, des millions d'Algériens (es) défilent chaque vendredi dans les rues d'Algérie et se rassemblent à l'étranger dans les villes à grande concentration de ressortissants algériens revendiquant un changement démocratique.

Grâce à cette mobilisation, ceux qui voulaient imposer un cinquième mandat présidentiel pour Monsieur Abdelaziz Bouteflika ont échoué. Un scrutin législatif anticipé est convoqué pour le mois de juin prochain et vous êtes nombreux à me solliciter pour participer activement à ce scrutin, soit en étant candidat, soit en apportant mon soutien à vos listes, soit en vous faisant partager mon expérience. Je tiens à vous en remercier par la présente déclaration, je tiens à rappeler que je continue à soutenir la population et surtout sa jeunesse dans cette quête de changement. Si je peux apporter ma modeste contribution pour arriver au dialogue entre toute la composante et atteindre à un consensus qui permettrait la tenue d'une élection présidentielle anticipée avec l'adhésion d'une immense partie du peuple algérien. En tant que coordonnateur du parti Talaie el Houriat en France, je déplore la situation dans laquelle se trouve le parti actuellement. Je tiens à dire que je connais Monsieur Abdelkader Saadi depuis près de 40 ans. C'est un homme loyal et fidèle, au parcours irréprochable. Pour l'organisation d'un congrès rassembleur, je propose la création d'une instance provisoire qui serait composée en plus des membres de l'instance provisoire qui serait composée en plus des membres de l'instance provisoire actuelle, des coordonnateurs de wilayat, des cinq doyens du comité central des cinq plus jeunes membres du comité central, de cinq femmes du comité central, d'une personne nommée par le président fondateur Ali Benflis, et d'une personne nommée par le président intérimaire Abdelkader Saadi.

Quant aux législatives, je n'étais pas candidat, comme d'ailleurs je ne l'étais pas en 2017, car pour moi, ce Parlement, comme les précédents, n'est autre qu'une chambre d'enregistrement et la majorité des députés ne recherchent que l'ascension sociale. Je n'ai pas voté par respect pour les millions d'Algériens qui sont dans la rue depuis février 2019, et par respect pour la communauté algérienne à l'étranger qui est éternellement sous représentée. En ce qui concerne Talaie el Houriat, j'ai prôné la non présentation de liste à l'étranger par respect pour la communauté, et ce, pour les raisons suivantes :

1/ La sous représentativité de la communauté algérienne à l'étranger, un député pour 300 000 immatriculés pour la zone France-Nord.

2/ À ce jour le conseil consultatif de la communauté algérienne à l'étranger n'a pas été créé.

3/ Depuis 2014, j'ai décidé de ne pas participer à un scrutin si son déroulement n'avait pas lieu sur une journée et ce, pour éviter toute manipulation nocturne des bulletins.

4/ Le problème que pose le découpage des zones à l'étranger. Exemple : comment ex-

pliquer que la petite communauté algérienne en Tunisie ait autant de représentants que la grande communauté algérienne en France-Nord ?

Bien évidemment, je n'ai rien contre ceux qui iront voter et ni contre les candidats (es). Chacun est libre. Voter est un droit, ne pas voter est un droit. Il faut respecter le choix de l'autre. Je n'ai pas voté. J'en ai expliqué les raisons, mais je respecterai ceux et celles qui ont décidé d'aller voter. Pour ce qui est de la préparation des listes du parti Talai el Houriat en France, je regrette que le coordonnateur du parti, directeur de campagne de Si Ali Benflis en France en 2019, n'ait pas été consulté quant au choix des personnes, ce qui aurait pu éviter des situations préjudiciables au parti. Exemple : une personne ayant démissionné du parti plusieurs mois auparavant (chose que je respecte en soi) s'est portée candidat indépendant. N'ayant pas obtenu ses signatures, elle revient vers le parti et envoie sa liste pour être désignée par la direction. Au lieu d'assumer ses choix, cette personne ne cesse de répéter que c'est le parti qui l'avait suppliée de revenir. Le paradoxe est que cette personne, il n'y a pas longtemps, s'est trouvée en face-à-face, dans un débat télévisé, opposée à Monsieur Zeghlache, représentant le parti Talaie el Houriat. Quand on s'engage dans une élection, il faut donner de la crédibilité aux listes en respectant les conditions suivantes :

1/ donner la priorité aux membres fidèles du parti

2/ ouvrir les listes aux personnalités de la société civile qui ont toujours défendu les intérêts matériels et moraux de la communauté algérienne à l'étranger

3/ si personne ne répond à ces deux premiers critères, il est possible de faire appel à d'anciens membres qui souhaitent revenir.

Heureusement, il reste des cadres à principe, dans la direction provisoire du parti. Lorsque j'ai attiré l'attention, la direction a pris la décision de présenter une autre liste. Au final, ce Monsieur qui était candidat indépendant, postulant à Talaie el Houriate se retrouve candidat dans un autre parti. Parmi les candidats, il y a des gens à principe que je respecte et qui m'ont dit qu'ils voulaient changer les choses de l'intérieur. Ils sont neuf à m'avoir dit cela. Je leur réponds qu'il n'y aura que 2 députés et que les discussions se dérouleront après le scrutin, s'il y a lieu.

Je constate que parmi, les candidats, il y en a qui me rapportaient que Monsieur Benflis n'aurait pas dû se présenter aux présidentielles de décembre 2019. On en revient toujours à ce qui est «haram» pour l'autre et «halal» pour moi.

Pour conclure, nommer pour nommer, mieux vaut nommer huit sénateurs dans le tiers présidentiel et économiser les fonds dépensés pour la préparation et le déroulement des élections législatives à l'étranger. Il vaut mieux consacrer ces fonds à des choses plus utiles pour la communauté, comme par exemple pour le rapatriement des corps.

Je ne pouvais finir ma déclaration sans dire un mot sur Monsieur Karim Younes et sans lui rendre hommage. J'ai appris par voie de presse qu'il avait été démis de ses fonctions, comme d'habitude sans en avoir été informé au préalable. Je tiens à souligner que je connais cet homme depuis plusieurs décennies : c'est un homme de prin-



cipe, honnête, nationaliste, qui aime l'Algérie et son peuple. Il a essuyé des insultes qu'il ne méritait pas lorsque l'Algérie traversait une tempête politique et sociale qu'elle continue à traverser. Il a accepté les deux missions du panel pour essayer de réconcilier les Algériens et Algériennes entre eux. Pour le remercier, la date de la présidentielle de décembre 2019 est fixée sans l'en informer. Puis, son dévouement vis-à-vis du peuple algérien le poussa à accepter à devenir Médiateur de la République. Je suis bien placé pour savoir qu'il était à l'écoute de tous citoyens, qu'elle que soit leur opinion vis-à-vis de la gouvernance actuelle. Face à un cas d'injustice avéré, il mettait en contact les personnes concernées avec ces collaborateurs (trices) pour assurer la gestion du dossier. Je lui dis «Bravo» et le salue de tout cœur !

Je viens d'apprendre qu'une prime de 300 000 dinars allait être allouée aux listes indépendantes. Je pose la question suivante aux plus hautes instances politiques de notre cher et beau pays, au Président et membre de la Commission nationale indépendante, à tous les membres chargés de l'organisation des élections législatives,

hauts fonctionnaires, fonctionnaires, représentants de l'Autorité nationale indépendante des élections législatives : pourquoi y a-t-il de l'argent pour verser une prime aux candidats indépendants, et pas d'argent pour acheter suffisamment de vaccins pour immuniser la population algérienne contre la Covid-19 afin que les Algériens reprennent le plus rapidement possible une vie normale, et permettre aux ressortissants à l'étranger de venir en Algérie, sans leur demander de payer un impôt indirect ou de financer indirectement la prime des candidats indépendants aux législatives ? Et pourquoi n'y a-t-il pas d'argent pour acheter du matériel médical pour équiper nos hôpitaux afin d'aider le personnel hospitalier et nos médecins et professeurs compétents à mieux accueillir et soigner nos malades dans les hôpitaux d'Algérie ? La question reste ouverte...

J'interpelle tous les candidats et les candidates élus à l'étranger à donner leur point de vue sur les conditions d'entrée en Algérie pour les ressortissants algériens vivant à l'étranger.

Correspondance particulière

Annaba

Le moustique-tigre est de retour

Le ministère de la Santé, de la Population et la Réforme hospitalière a dernièrement mis en garde contre une éventuelle invasion des moustiques-tigres durant les jours chauds de l'été, en tirant la sonnette d'alarme sur les villes de Annaba, El-Tarf et Skikda, qui pourraient faire face à une invasion de moustiques-tigres tout prochainement. Certainement, la wilaya d'Annaba manque de moyens humains et matériels pour faire face à cette nouvelle attaque de moustiques.

Après l'alerte rouge au paludisme déclenchée à travers toute la wilaya d'Annaba, il y a de cela plusieurs mois, voilà que c'est les moustiques-tigres qui gagnent du terrain en s'attaquant à de nombreux foyers à Annaba, hommes, femmes et enfants. Ils sont déjà là ces moustiques vecteurs de plusieurs infections et maladies mortelles. Il faut signaler que des dizaines de personnes ont été piquées par cet insecte au chef-lieu de la wilaya. Avant, afin de maîtriser la grande intrusion qui venait juste de s'installer dans la wilaya d'Annaba, les services de santé et de la sécurité de la ville avaient déclenché, l'été passé, un code rouge en détachant plusieurs médecins pour vacciner plusieurs centaines de migrants subsahariens porteurs de maladies. Une alerte rouge au paludisme avait été annoncée à travers le chef-lieu de la wilaya en question dans laquelle trois enfants d'origine subsaharienne ont trouvé la mort et un adulte se trouve en quarantaine au niveau du service d'infectiologie à l'hôpital Dorban à Annaba, a-t-on appris de source médicale. Ces personnes ont été atteintes du paludisme, la malaria appelée sous un autre nom qui est une maladie infectieuse mortelle due à une certaine piqûre de moustiques. C'est en effet après qu'évacuation de deux bébés morts aux urgences de l'hôpital pédiatrique Sainte-Thérèse que l'alerte fut donnée. Les services de sécurité ont rapidement entamé une opération de ramassage de tous les migrants installés dans la ville évalué à un nombre de 352 hommes, femmes et enfants, avant de procéder à leur regroupement au siège de l'ex-SNLB pour les vacciner tous. Le parasite du paludisme est transmis surtout la nuit par des moustiques contaminés, tuant des enfants en bas âge et des femmes enceintes, indique-t-on.

Invasion de moustiques et des rats dans de nombreuses cités

Par manque de propreté et surtout de désherbage dans plusieurs cités de la wilaya de Annaba, particulièrement ceux de la plaine Ouest, Oued Forcha Cité El Rym, Pont



Blanc, La Colonne, Chaïba, Sidi Amar et Oued Edheb sont quotidiennement ciblées par l'invasion des moustiques qui n'épargne aucune maison et régnant en maître des lieux, a-t-on relevé. Selon les constatations faites dans ces quartiers de la ville, les habitants souffrent du mal de nuit à cause de ces bestioles et n'arrivent jamais à dormir tranquillement chez eux, malgré souligne-t-on, l'usage des appareils conçus pour les pastilles anti-moustiques ou autres moyens. Effectivement, l'envahissement des moustiques quasi-permanent est devenue un sujet et un fait pour de nombreux citoyens de la wilaya en cette période chaude. Or, le phénomène a notamment pris une proportion alarmante, que ce soit dans la journée ou dans la nuit, la population annabie est sauvagement attaquée par de nombreux moustiques avides de sang qui rendent les maisons réellement invivables. Les résidents ne savent plus quoi faire pour endiguer cette impressionnante invasion. Ces voraces bestioles ne reculent devant rien, ni les diffuseurs de pastilles ni les ventilateurs n'arrêtent l'attaque incessante des insectes ayant pour origine les immondices jonchant un peu partout aux alentours des habitations et les herbes folles qui entourent les immeubles. Les témoignages fusent lorsqu'on aborde le sujet, les nuits dans ce prolongement urbain de Annaba sont synonymes d'enfer où les moustiques font leur apparition en force à l'intérieur des résidences. A ce sujet, il faut savoir que ces insectes se développent préférentiellement

dans les petits points d'eau, fosses septiques, pneus, bassins et le moustique le plus répandu en milieu urbain est le genre Culex Pipiens. Pendant l'hiver, seules les adultes femelles survivent en état de dormance, elles s'abritent dans les caves et lorsque la température atmosphérique s'élève de 10° à 20°, l'état de dormance est levé et la femelle pique un hôte à sang chaud, notamment l'homme en particulier. Ces insectes transmettent des maladies graves, le plus souvent sous forme d'épidémie, paludisme, fièvre jaune, dengue, etc. Les opérations de démoustication inopérantes et rares procédées par les services de l'environnement communal d'Annaba s'avèrent inefficaces et sans résultat, puisque le désherbage demeure jusqu'à aujourd'hui inexistant dans tous les quartiers de la ville, malgré l'existence d'un budget annuel consacré dans ce sens. Les citoyens se posent la question sur la vraie destination de ces sommes d'argent de l'Etat. Enfin, il faut dire que l'achat d'insecticides, de moustiquaires ou de pastilles anti-moustiques est devenu un besoin urgent pour pas mal de citoyens à revenus moyens, indiquent de nombreux gens.

On craint les scorpions mais les piqûres de tous les insectes peuvent tuer

Les nombreuses caves d'anciens immeubles qui n'avaient pas été nettoyées depuis des années sont devenues l'abri des rats, étant des rongeurs de nature méfiante très difficiles à piéger par l'homme, ces rats qui sont incapables de vomir et les souris transmettent des mala-

dies en souillant la nourriture de leur urine ou de leur déjection, note-t-on.

Certes nous craignons toujours les scorpions alors que les piqûres de nombreux insectes peuvent tuer, les moustiques, les abeilles, les guêpes, les tiques et autres insectes sont dangereux et nocifs où une seule piqûre comporte des substances nuisibles pour l'homme pouvant ainsi nuire à la santé et même provoquer la mort. D'après certains médecins, une simple piqûre d'insecte peut entraîner des maladies graves et les piqûres des tiques peuvent causer des complications, ces insectes sont des acariens parasites qui s'accrochent à la peau des animaux ou des humains pour se nourrir de leur sang.

Elles sont présentes dans les zones humides ou boisées, ses piqûres lui permettent de transmettre des bactéries, autrement dit maladies à transmission vectorielle comme le paludisme, la maladie de Lyme, la dengue, la fièvre jaune qui ont fait des millions de victimes dans le monde. La maladie de Lyme causée par les piqûres des tiques provoque des symptômes articulaires, cardiaques ou neurologiques, a-t-on relevé.

Certains insectes comme les abeilles ou les guêpes, leurs piqûres entraînent une réaction allergique chez les victimes se caractérisant par une sensation de malaise, des frissons, des sueurs ou crise d'asthme. Les piqûres d'insectes causent des rougeurs et des irritations dans la partie piquée, souligne-t-on.

Oki Faouzi

Bordj-Menaïel

Le lycée Chafaï Ahmed de Bordj-Menaïel, une grande histoire

Pour ceux qui ne le savent pas, le lycée Chafaï Ahmed de Bordj-Menaïel est une vraie école, il a de tout temps produit d'excellents élèves qui actuellement sont devenus des médecins, des chirurgiens, à l'image des Tahar Naili, Hamid Achour, Sidi Rouhou Amar, du regretté Tafat Bouzid Abdelkrim, des experts fonciers à l'image de Abdenour Mostefaoui, des dizaines, si ce n'est des centaines d'avocats agrées auprès de la Cour et du ministère de la Justice.

Omar Fetmouche, le grand dramaturge, spécialiste du théâtre et scénaristes qui a été l'auteur du théâtre pour enfant «Sindjab» de Bordj-Menaïel. Ils sont nombreux les cadres qui occupent divers fonctions dans les ministères algériens en qualité de Drag, de Dal, de commissaire aux comptes, d'experts-comptables, de conseillers et commissaires de police. La réalisation du projet de construction du lycée Chafaï de Bordj-Menaïel dans les années 1970 a été l'œuvre d'un combat au quotidien d'un honnête homme, Amara Ahmed, en l'occurrence.

Il était directeur de collège et en même temps premier président élu de l'APC de Bordj-Menaïel, dans les années 1968. En sa qualité de directeur d'établissement scolaire, il ne pouvait supporter la déperdition scolaire à cause de l'inexistence d'un lycée et le peu d'élèves qui avait la chance de poursuivre leurs études secondaires devaient rejoindre soit le lycée Amirouche de Tizi-Ouzou soit le lycée technique de Dellys, car territorialement la localité de Bordj-Menaïel faisait partie intégrante de la wilaya de Tizi-Ouzou. Incontestablement, le lycée Chafaï, qui porte le nom d'un chahid de la région, est intimement lié au personnage qu'est Amara Ahmed, celui que l'on appelait «Monsieur le directeur», une fois au collège, et «Monsieur le maire», dans l'enceinte de l'APC. Il ressort des entretiens que nous avons eus que peu de jeunes connaissent l'homme qu'il était mais d'autres se souviennent d'un homme doté d'une forte personnalité et d'une grande intelligence, d'une fermeté qui ne faisait pas de différence entre les riches et les pauvres. Son sens de l'équité était également apprécié, il ne pouvait être autrement de la part d'un homme qui n'avait jamais renié ses origines rurales, étant donné qu'il portait le fameux pantalon Kaada.(Seroual el kaada). Amara Ahmed s'était juré que la construction d'un lycée à Bordj-Menaïel serait une affaire personnelle et qu'il mènerait un combat juste et légitime. D'ailleurs, il avait raison, le monsieur dans son objectif. Il n'échappe à personne aujourd'hui que le lycée Chafaï considéré comme étant le doyen des établissements secondaires dans la wilaya de Boudj-Menaïel est devenu en quelque sorte la fierté de la ville de Bordj-Menaïel, réa-



liser un lycée dans les années 1970 relevait de l'utopie, c'était quelque chose d'inimaginable. Au-delà du prestige, des résultats probants ! Eh oui, c'est toute la clairvoyance d'un homme au service de sa ville de la culture et de la jeunesse et à l'émergence d'un taux élevé de réussite dans le secteur de l'éducation sans toutefois manquer de citer que le lycée Chafaï a produit d'imminents médecins à l'image de Tafat Bouzid, Mansouri, Alem Ramdane, Hamid Achour, Aïchaoui, Aïchaoui Abdenour, Naili Tahar, Sahri Rachid (chercheur et médecin cardiovasculaire), Zeboudj, enseignant à la Sorbonne, Omar Fetmouche, homme de théâtre, Fodil, Sahri Mustapha, architecte, Touïleb (architecte), Bournissa, psychologue. Ils ou elles sont des centaines, si ce n'est des milliers à avoir décroché le sésame de fin d'étude, le baccalauréat, qui ouvre la porte aux études universitaires. Actuellement, les professeurs qui enseignent au sein du lycée Chafaï sont le pur produit de cette école, à l'image des Badir

Il était directeur de collège et en même temps premier président élu de l'APC de Bordj-Menaïel, dans les années 1968. En sa qualité de directeur d'établissement scolaire, il ne pouvait supporter la déperdition scolaire à cause de l'inexistence d'un lycée et le peu d'élèves qui avaient la chance de poursuivre leurs études secondaires, devaient rejoindre soit le lycée Amirouche de Tizi-Ouzou, soit le lycée technique de Dellys, car territorialement, la localité de Bordj-Menaïel faisait partie intégrante de la wilaya de Tizi-Ouzou.

M'hamed, Charane Rabah, Beddou, Rebihi, Ouaad, Nafaâ Mahiout, Mme Aït Tahar, Zerrouki, Djellad et autres. Il doit être clair a priori que l'homme (Amara Ahmed), qui une décennie auparavant voyait en la construction d'un lycée le symbole d'une ville futuriste et belle, hier élèves, aujourd'hui enseignants : l'éducation nationale est la pierre angulaire, qui a permis le développement culturel sous toutes ses formes. L'éducation, l'enseignement et la culture ont un rôle particulièrement important à jouer dans le développement de la personnalité nationale et de l'identité collective ainsi que pour créer une société équilibrée dans laquelle chaque citoyen joue son rôle parfaitement. Sur ce point et sans risque de se tromper, nous pouvons dire que les enseignants professeurs du lycée Chafaï font le pur produit de cet établissement. Hier c'étaient des élèves, aujourd'hui ils sont devenus des enseignants. Même le staff administratif, surveillants, censeur, à l'image de Farid Boumzar, Fekkar Chelil (sur-

veillant général) de Brahim Djouab de Tafat, Bouzid Khaled, professeur de sport, de Allel Mandi prof de mathématiques, de Omar Lalaoui sont concernés. Sans oublier Sahri Youcef, directeur des études, un imminent stratège qui connaît parfaitement la boîte et qui se rappelle des anciens élèves tels que les médecins Amar Sid Rouhou et sa regrettée sœur, Sid Rouhou Hamid, architecte et des centaines de cadres haut placés dans divers secteurs. Le médecin inspecteur Ouzeriat Boualem, docteur Necham Ahmed. Les objectifs du lycée Chafaï pour le futur ? Madame Chaouchi Zakia a été nommée proviseur du lycée Chafaï de Bordj-Menaïel cette année, un choix fait par le ministère de l'Éducation qui est quelque chose de bénéfique car l'établissement avait besoin d'une meilleure gestion et d'une bonne prise en charge afin de redorer le blason terni de jadis. Il fallait donc confier cette charge à une personne choisie, non seulement pour ses connaissances mais aussi pour son sens du devoir. Madame Chaouchi Zakia fait partie de cette génération d'éducateurs intégrés et compétents. Depuis son installation grâce à l'enthousiasme et au dévouement dont elle est animée, elle a pu, en collaboration avec les enseignants et le corps administratif, contribuer à une timide remise en marche du lycée. Son problème épineux est de redorer le blason terni de cette école secondaire et la rénovation des classes qui ont été touchés par le séisme du 21 mai 2003 et la construction de nouvelles classes étant donné que le terrain existe.

Kouider Djouab

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.50 Habitons demain
21.00 Météo
21.05 Camille et images
23.40 La grande incruste



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.30 20h30 le samedi
20.56 Les Etoiles du sport
21.00 Vestiaires
21.05 Fort Boyard



10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.50 Hawaii 5-0
22.50 Hawaii 5-0
23.05 Hawaii 5-0
23.35 Hawaii 5-0



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex

14.25 Rex

15.05 Le Renard

16.45 Personne n'y avait pensé !

17.10 Questions pour un champion

20.25 Cuisine ouverte

20.27 Météo

21.05 Crime dans l'Hérault

22.40 Crime à Martigues

23.45 Météo



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



14.57 A couteaux tirés
20.33 Hollywood Live
20.50 Le prestige
22.52 In the Fade



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.40 La p'tite librairie
21.05 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



16.34 Judge Dredd
17.39 Présumé coupable
19.18 Paradise Beach
20.50 Ça
23.01 Ça, chapitre 2



19.45 Arte Journal
20.55 Géométrie de la mort
21.45 Géométrie de la mort
22.35 Monstre sacré
23.25 Khibula



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Frisson - 20.50

Ça

Film d'horreur de Andy Muschietti

→ Dans une petite ville du Maine, des enfants sont enlevés par un clown mystérieux. Des adolescents mal-aimés mènent l'enquête à leurs risques et périls.

Ciné Premier - 20.50

Le prestige

Thriller de Christopher Nolan

→ Robert Angier n'a qu'un rival sur scène et dans la vie : Alfred Broden. Ces deux magiciens ont conquis les foules. Pourtant, rien ne les exaspère davantage que d'être considérés comme les deux meilleurs prestidigitateurs vivants.



Ciné Frisson - 16.34

Judge Dredd

Film de science-fiction de Danny Cannon

→ Dans une cité futuriste gagnée par l'anarchie, un superflïc, garant scrupuleux de la loi, est accusé de meurtre et condamné à l'exil. Il se démène pour prouver qu'il a été victime d'une machination. En 2139, la Terre, dévastée par les guerres atomiques, n'est plus qu'une planète à la dérive.



■ Histoire africaine

Tombouctou, Centre intellectuel de l'Afrique Noire médiévale

Cette cité eut dès sa création, un extraordinaire potentiel stratégique, étant donné qu'en plus de se trouver au bord du fleuve Niger, elle avait Gao à l'est, c'est-à-dire le centre névralgique des affaires avec l'Orient ; et à l'Ouest Walata, la porte menant aux mines de sel qui, à cette époque, pouvait valoir jusqu'à deux fois son pesant d'or. Au Nord, se trouvaient le Maghreb et la mer Méditerranée, et au sud des royaumes qui s'étendaient jusqu'à l'océan atlantique. Profitant de la protection offerte par l'Empire du Mali, puis ensuite celui des Songhaï, Tombouctou se convertit rapidement en un centre commercial, culturel et scientifique d'envergure exceptionnelle.

Dès la fondation de l'Empire du Mali par Soundjata Keita en 1230, Tombouctou commence à avoir une importance de plus en plus grande. Mais la cité entre par la grande porte de l'Histoire universelle durant le règne de l'Empereur Kankan Moussa (qui régna de 1312 à 1337), frère et successeur de l'Empereur explorateur Aboubakar II. En 1324, Kankan Moussa entreprend son pèlerinage à la Mecque, avec une fastueuse escorte de plus de 60 000 hommes-soldats. A cette époque, son Empire, plus grand que toute l'Europe occidentale, produisait la moitié de tout l'or du monde : Kankan Moussa avait donc avec lui, le partageant gracieusement sur son chemin, plus de 11 tonnes d'or qui perturberont la côte de l'or à la bourse du Caire pendant 12 ans. Il rentrera de ce pèlerinage en 1325, ramenant avec lui un grand nombre de docteurs, d'érudits, d'intellectuels et de lettrés de tous types, principalement attirés par sa richesse. Parmi eux, se trouve l'architecte arabe d'origine andalouse Abu Ishaq es-Saheli, qui sera chargé de construire la fameuse cité de Djingareyber. La réputation de Tombouctou comme cité de l'or, de la science et de la culture trouve son origine à cette époque.

Mais sans doute, Tombouctou atteint son âge d'or sous la bannière de l'Empire Songhaï, et plus précisément sous la dynastie des Askias. Effectivement, l'Askia Mohammed (Mamadou) Touré arrive au pouvoir en 1493, après avoir détrôné le fils de Sonni Ali Ber. Cet officier militaire d'origine soninké impose une organisation économique, administrative et militaire dont l'efficacité ne put que difficilement être atteinte par les autres empires de son temps. Il fait son pèlerinage à la Mecque en 1495, revient avec le titre de Calife, et décide d'intensifier la politique de développement intellectuel et scientifique de Tombouctou. Ainsi, au début du 16^e siècle, la cité de Tombouctou a plus de 100 000 habitants, dont 25 000 étudiants, tous scolarisés dès l'âge de 7 ans dans l'une des 180 écoles coraniques de la cité. Tombouctou avait donc l'un des taux d'alphabétisation les plus élevés du monde à cette époque.

Le joyau de ce système éducatif était l'Université de Sankoré, une Université où s'étudiaient la théologie, le droit coranique, la grammaire, les mathématiques, la géographie et la médecine (les médecins de Tombouctou étant particulièrement réputés pour leurs techniques de chirurgie oculaire dont le traitement de la cataracte par exemple). La splendeur de cette Université se manifestait alors par des échanges avec les Universités de Fès, de Cordoue, et surtout avec l'Université Al-Azhar du Caire.

C'est aussi ce qui explique pourquoi l'Empereur Kankan Moussa et son vaste empire figuraient sur les meilleures cartes géographiques du 14^e siècle. Sur la plus fameuse d'entre elles, il tient une pépite d'or à la main. De tous les érudits de Tombouctou,



Il est admis que la ville de Tombouctou, qui se trouve actuellement dans la République du Mali, fut fondée approximativement au XII^e siècle.

le plus fameux fut sans aucun doute Ahmed Baba (1556-1627), un scientifique, théologien, philosophe et humaniste prolifique, auteur de plus de 50 livres traitant tous de sujets différents, et qui fut recteur de l'Université de Sankoré. Pour rencontrer cet ancien disciple du savant Mohammed Bagayoko, les érudits de tous les pays musulmans venaient régulièrement à Tombouctou. L'attraction que Tombouctou exerçait sur les intellectuels du monde musulman se révèle dans les «Tariks», chroniques écrites par des lettrés musulmans (arabes ou non) décrivant les événements et l'actualité de leur temps. Le Tarik le plus célèbre à propos de Tombouctou et du Soudan Occidental est le «Tarik es-Soudan», écrit par Abdelrahman es-Saadi (1596-1656) [Soudan signifie «Pays des Noirs» en arabe, et le Soudan occidental désigne l'Afrique occidentale actuelle]. Cet érudit de Tombouctou décrivait sa cité natale comme étant «exquise, pure, délicieuse, illustre cité bénite, généreuse et animée, ma patrie, ce que j'ai de plus cher au monde».

Tout aussi célèbre est le «Tarik es-Fettah» écrit par Mahmoud al-Kati, le neveu, trésorier et conseiller de l'Askia Mohammed Touré. Selon cet auteur, Tombouctou était caractérisée par «la solidité des institutions, les libertés politiques, la pureté morale, la sécurité des personnes et des biens, la clémence et la compassion envers les pauvres et les étrangers, la courtoisie à l'égard des étudiants et des Hommes de Science». Il peut être intéressant de mentionner la particulière ascendance de Mahmud al-Kati («al-Kati» est une déformation de l'arabe «al-Quti», le Goth) : il était le fils d'une nièce de l'Askia, et d'Ali Ben Ziyad, un Wisigoth islamisé qui décida de fuir les persécutions religieuses du sud de l'Espagne, traversant tout le Maghreb pour s'établir

définitivement au «Pays des Noirs». Une autre fameuse description de Tombouctou trouve son origine dans la visite faite en 1512 par Léon l'Africain, un Musulman de Grenade (né comme Al Hassan ibn Muhammad al-Wazzan) qui dut aussi fuir l'Andalousie avec toute sa famille en 1494, devant l'intégrisme chrétien des Castillans. Après avoir vécu au Maghreb, puis à Rome où il se mit sous la protection du pape Léon X (qui le baptisa en lui donnant son nom), il écrivit sa fameuse «Description de l'Afrique» où il affirma à propos de Tombouctou : «On y vend beaucoup de livres venant de Berbérie, et on tire plus de bénéfice de ce commerce que de toutes les autres marchandises» (rappelons que Tombouctou se trouvait au centre d'un Empire qui produisait la moitié de tout l'or du monde). Car effectivement, la cité comptait plus de 80 bibliothèques privées, la bibliothèque personnelle de Ahmed Baba par exemple était riche de plus de 1 700 livres, sans être selon ses propres dires la plus grande de la ville : c'est que malgré ses immenses richesses et sa puissance économique, Tombouctou se voulait plus une cité de Savoir et de Science qu'une cité de commerce.

L'âge d'or de l'Empire Songhaï et de Tombouctou se termine à la fin du 16^e siècle. En 1591, le Sultan marocain Ahmed el-Mansur y envoie une expédition militaire de mercenaires dirigés par un renégat espagnol, le pacha Youder. Ils vaincront les armées songhaï lors de la décisive bataille de Tindibi, puis entrent par la suite à Tombouctou. En 1593, le Sultan marocain décide de prendre le plus précieux de Tombouctou : il ordonne l'arrestation de tous les intellectuels, docteurs et lettrés de Tombouctou, et leur déportation à Marrakech (ainsi fut exilé Ahmed Baba, qui fut ensuite contraint par la force à enseigner à l'Université de Marrakech).

Abderahman es-Saadi relatara les circonstances de cette invasion : «Les gens du Pacha pillèrent tout ce qu'ils purent trouver, faisant mettre à nu hommes et femmes pour les fouiller. Ils abusèrent ensuite des femmes. (...) Parmi les victimes de ce massacre, on comptait neuf personnes appartenant aux grandes familles de Sankoré : le très docte juriste Ahmed-Moyâ ; le pieux juriste Mohammed-el-Amin, (etc.). Mais surtout, comme le dira Mahmoud al-Kati dans son Tarik el-Fettah, orpheline de ses érudits, docteurs et lettrés, «Tombouctou devint un corps sans âme».

Plaque en mémoire de René Caillié

Tombouctou ne réussira plus à regagner son prestige d'antan. Pourtant, lorsque René Caillié arriva à Tombouctou en 1828, il ne pourra s'empêcher de s'extasier : «Les habitants sont doux et affables envers les étrangers, ils sont industrieux et intelligents dans le commerce qui est leur seule ressource... Tous les Nègres de Tombouctou sont en état de lire le Coran et même le savent par cœur». Même 140 ans après avoir perdu son indépendance, Tombouctou pouvait encore s'enorgueillir d'avoir une population à 100% alphabétisée, ce dont presque aucune autre ville au monde ne pouvait se prévaloir.

Tombouctou est aujourd'hui classée comme patrimoine de l'Humanité par l'Unesco. Un programme a été mis sur pied pour protéger et restaurer les quelque 15 000 manuscrits qui sont aujourd'hui accessibles et qui datent de l'époque médiévale. On estime à quelque 100 000 le nombre de documents en circulation qui datent de la même époque et dorment dans des bibliothèques privées.

Autant de témoignages précieux sur ce que fut, et sera à jamais, Tombouctou.

B. M.

vie pratique

santé

Bouffées de chaleur: Les vertus de la sauge



De son nom latin *Salvia*, autrement dit «qui sauve», la sauge a de nombreuses vertus. En tisane ou sous forme d'huile essentielle, elle permet d'apaiser les bouffées de chaleur.

Dans la famille des sauges, deux sont plus volontiers utilisées pour lisser les symptômes de la ménopause : la sauge officinale et la sauge sclarée. La première forme des buissons bas touffus, dont le feuillage, où sont nichés les actifs, est persistant. Une plante rustique, que l'on peut facilement cultiver, en pot ou en pleine terre. La seconde, la sauge sclarée, est une grande plante aux inflorescences énormes, éblouissantes, qui pousse plus volontiers autour du bassin méditerranéen.

La sauge est riche en actifs «oestrogène-like»

Ces deux sauges contiennent des tanins et des flavonoïdes antioxydants, des composés phénoliques – dont l'acide rosmarinique –, et des terpènes. Un concentré de composés régulateurs de la sécrétion d'oestrogènes : la sauge n'apporte pas d'oestrogènes, mais elle stimule les organes qui en fabriquent.

La sauge est aussi antisudorale, ce qui contribue à un sommeil de meilleure qualité. Autre bénéfique : elle est dynamisante parce qu'elle influe sur la production de cortisol, une hormone énergisante.

Comment utiliser la sauge officinale ?

On choisit exclusivement la tisane ou la poudre, car son huile essentielle renferme des composés neurotoxiques. Une tisane de sauge officinale est plus performante qu'une teinture-mère, ses principes actifs se déployant dans l'eau. La résolution ou la réduction des bouffées de chaleur peut être rapide, dès une semaine. La tisane doit être prise pendant 2 à 3 mois, de façon discontinue : de 10 jours à 3 semaines, entrecoupés d'une semaine d'arrêt.

Quelle recette pour une tisane de sauge ?

Jeter 1 cuillère à café de feuilles de sauge officinale coupées en petits morceaux dans une tasse de 150 à 200 ml d'eau bouillante, que l'on couvre et laisse infuser 10 mn.

Feuilles fraîches ou séchées selon le goût, en sachant que l'infusion de feuilles fraîches est moins colorée parce qu'elles sont plus chargées en eau. Mais ce n'est pas pour cela qu'elles sont moins actives !

Comment utiliser la sauge sclarée ?

On mise sur son huile essentielle (HE). Plus facile d'emploi et plus rapidement efficace que la tisane, au moins sur les bouffées de chaleur et l'irritabilité. Déposer 2 à 3 gouttes sur la face interne des poignets ou le pli du coude, à frotter et humer profondément, 2 à 3 fois par jour, 5 jours sur 7.

Météo



Samedi 19 juin : 26°C

→ Dans la journée :

Nuages matinaux suivis d'une après-midi ensoleillée
max 26°C, ressentie 18°C
Vent modéré de sud

→ Dans la nuit :

Partiellement nuageux
19°C, ressentie 18°C
Vent modéré d'ouest

Alger :

Lever du soleil : 05:28
Coucher du soleil : 20:05

Quels sont les bienfaits du charbon pour la peau ?

→ Le charbon végétal cumule les atouts. Il est devenu la star de la détox pour la peau sur les réseaux sociaux. Bienfaits, recommandations selon le type de peau, choix du bon produit... On fait le point.

Véritable aspirateur à toxines et à particules de pollution, il purifie la peau tout en protégeant son film hydrolipidique. Il détoxifie la peau de toutes ses impuretés (pollution, tabac...), elle retrouve ainsi de l'éclat. Après son passage, les pores sont désincrustés, les bactéries et les saletés sont éliminées, ce qui limite l'apparition des boutons, des points noirs. Il lutte contre le vieillissement cutané. Sa teneur en antioxydant fait de lui un



allié anti-âge, il améliore l'élasticité de la peau. Il clarifie le teint, lisse la peau. Il assure une exfoliation mécanique douce sans risquer de malmenager l'épiderme.

Pour quel type de peau ?

Les peaux mixtes à grasses, sans hésiter ! Les peaux sèches et sensibles ne sont pas en reste. Le charbon veille à les purifier sans les agresser. Pour ces dernières, il suffit de l'utiliser avec parcimonie. En gommage, une gestuelle douce est de

rigueur. On masse plus délicatement que sur une peau mixte à grasse. En masque, on espace les rituels pour respecter la sensibilité de la peau. Et il est recommandé de procéder à un rinçage doux. On évite l'eau calcaire du robinet et on opte pour un rinçage à l'eau thermale ou à l'eau minérale.

Masque au charbon : 3 recettes à faire soi-même

La couleur du charbon végétal pourrait en freiner plus d'une, mais ses vertus sont si puissantes qu'il est l'un des actifs les plus prisés par les «beauty addicts». Le charbon se glisse dans une multitude de recettes beauté à concocter soi-même.

(A suivre)

Recette du jour

COURGETTES FARCIES AU FOUR

INGRÉDIENTS

- 3 courgettes
- 200 g de viande hachée
- 1 petit oignon
- Persil
- Sel, poivre
- 1 œuf
- 2 c à s de chapelure
- Quelques portions de fromage
- Fromage râpé
- La sauce**
- 1 oignon
- 2 gousses d'ail
- 1 tomate
- 1 c à c de concentré de tomates



- 2 c à s d'huile
- Sel, poivre, paprika
- Thym

Préparation

Faire revenir l'oignon dans l'huile jusqu'à ce qu'ils fondent, puis ajouter l'ail, les épices et le concentré de tomates ensuite la tomate râpée et laisser cuire le tout à la fin ajouter le thym. Laver et vider vos courgettes. Mélanger la viande

hachée, le persil, sel, poivre, la chapelure, l'oignon râpé et l'œuf. Farcir les courgettes avec le fromage puis les garnir de viande hachée par-dessus.

Dans une poêle faire dorer les courgettes farcies dans un peu d'huile (vous pouvez zapper cette étape).

Dans un plat à gratin mettre un peu de la sauce puis déposer les courgettes farcies, couvrir le plat de film alimentaire puis papier aluminium et enfourner à 180° pendant environ 20 minutes.

Enlever le film alimentaire et le papier aluminium et parsemer de fromage râpé et laisser gratiner. Servir chaud.

Horaires des prières

Samedi 11 dhou el qaida :
19 juin 2021

Dhor12h49

Asser16h40

Maghreb20h09

Icha21h57

Dimanche 12 dhou el qaida 1442 :

20 juin 2021

Fedjr03h33

numéros
utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage
Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-
Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazaïr :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

Ligue 1 (26^e journée) L'ESS face à l'écueil bordji, derby indécis à Alger

→ La 26^e journée du championnat de Ligue 1 de football sera marquée, samedi, par le derby des Hauts-Plateaux entre le leader, l'ES Sétif, et le CA Bordj Bou Arréridj, alors que le dauphin, la JS Saoura, tentera de se refaire une santé à domicile face à la JSM Skikda.



■ L'ESS aura une belle occasion de continuer sa marche en avant.

(Photo : D. R.)

Auteur d'une victoire nette et sans bavure en déplacement face au Paradou AC (3-0), l'ESS (1^{er}, 53 pts) aura une belle occasion de continuer sa marche en avant en recevant le CABBA (19^e, 17 pts), dans un véritable choc des extrêmes.

Toutefois, l'Entente, qui aspire à conforter sa position de leader, devra se méfier d'une équipe du CABBA qui reste sur une série de six matches sans défaite, dont deux succès de rang.

A Bechar, la JS Saoura (2^e, 46 pts), battue dimanche à Alger par le MCA (1-0), aura à cœur de se racheter et d'éviter un autre faux-pas, à l'occasion de la réception de la lanterne rouge, la JSM Skikda, dans un match qui devrait, a priori, revenir aux locaux.

La JSMS, dont la montée en Ligue 1 est loin d'être une réussite, est appelée à puiser dans ses ressources pour reve-

nir «indemne» de son périlleux déplacement à Bechar. Le MC Oran (3^e, 44 pts), dont l'entraîneur Kheïreddine Madoui a démissionné durant la semaine, sera face à un sérieux client, le MC Alger (6^e, 39 pts), qui a réussi dimanche à mettre fin à une période de disette en l'emportant à la maison face à la JSS.

Le MCO, en proie au doute après deux revers de suite, dont une élimination en 1/4 de finale de la Coupe de la Ligue face au WA Tlemcen, n'a plus droit à l'erreur s'il veut espérer rester sur le podium. Le champion d'Algérie sortant, le CR Belouizdad (4^e, 43 pts), livrera un duel à distance avec le MCO, dans l'objectif de monter sur le podium, à l'occasion de la réception du PAC (10^e, 34 pts), dans un derby algérois indécis et ouvert à tous les pronostics. Une victoire cumulée à

une contre-performance du MCO permettrait au Chabab de rejoindre la troisième place et même viser plus haut, surtout qu'il compte deux matches en moins. De son côté, le PAC abordera ce derby avec l'intention de relever la tête, après deux défaites consécutives, dont la dernière à domicile face à l'ESS. Au Sud du pays, l'US Biskra (12^e, 28 pts) qui reste sur un match nul salubre à Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (1-1), aura l'opportunité de s'éloigner de la zone de turbulences, en visant la victoire face au RC Relizane (14^e, 26 pts). Auteur de 22 points sur 36 possibles à domicile, l'USB a les moyens de réussir ce test, même si le RCR a des atouts à faire valoir, en témoigne le récent nul ramené de la capitale face au MCA (2-2). En bas de classement, le WA Tlemcen et le NC Magra, qui occupent

conjointement la 15^e place (24 pts), chercheront à quitter la zone rouge, en accueillant respectivement l'Olympique Médéa (8^e, 38 pts) et l'USM Bel-Abbès (17^e, 21 pts). Le choc USM Alger - JS Kabylie est reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement de la JSK en 1/2 finale (aller) de la Coupe de la Confédération, dimanche en déplacement face aux Camerounais de Coton Sport.

Programme de samedi :

MCO - MCA (17h)
WAT - OM (17h)
NCM - USMBA (17h)
CRB - PAC (17h)
ESS - CABBA (17h45)
US B - RCR (20h)
JSS - JSMS (20h)
Reportée :
USMA - JSK

R. S.

EN DEUX MOTS

JS Kabylie : L'attaquant congolais Kilangalanga libéré

La JS Kabylie (Ligue 1 algérienne de football), a annoncé jeudi sa décision de libérer l'attaquant international de la RD Congo Kilangalanga Pame Glody, dont le contrat de prêt est arrivé à terme. «Venu à titre de prêt du club tunisien, CS Chebba, l'international congolais Glody Kilangalanga a été libéré aujourd'hui. La séparation s'est déroulée à l'amiable et le joueur s'est dit fier d'avoir endossé le maillot de la JSK qu'il quitte avec un pincement au cœur avant de souhaiter bonne chance à toute l'équipe», a indiqué le club kabyle dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

Kilangalanga Pame Glody (21 ans), s'était engagé en janvier dernier, lors du mercato exceptionnel, pour un contrat de six mois avec la JS Kabylie, à titre de prêt en provenance du CS Chebba (Tunisie). Sous les couleurs des «Canaris», le joueur congolais a été rarement utilisé par l'entraîneur français Denis Lavagne, comptant un total de sept apparitions, toutes compétitions confondues.

UAFA

Mohamed Raouraoua désigné vice-président d'honneur

→ L'ancien président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua a été nommé vice-président d'honneur, de l'Union arabe de football, lors des travaux de la 26^e assemblée générale de l'instance de football arabe, jeudi à Djeddah (Arabie saoudite). L'assemblée générale a adopté lors de sa première réunion, la décision du prince Abdel-Azziz Ben Turki El-Faycel, de désigner Mohamed Raouraoua en qualité de vice-président d'honneur de l'UAFA, a indiqué le communiqué final de l'AG

publié sur son site officiel. Raouraoua avait occupé le poste de 1^{er} vice-président de l'UAFA, durant deux mandats consécutifs. Il avait également présidé la très importante commission des compétitions de l'instance de football arabe chargée notamment de la gestion de la Ligue des champions dans sa nouvelle formule. L'actuel président de la Fédération algérienne de football (FAF), Amara Charaf-Eddine, accompagné de Rachid Oukali, membre du Bureau Fédéral, a pris part à l'assemblée générale

de l'Union arabe de football association. Par ailleurs, l'assemblée générale électorale a plébiscité le prince Abdel-Azziz Ben Turki El-Faycel à la tête de l'UAFA pour le mandat olympique 2021-2025, à l'issue de la 26^e AG tenue jeudi à Djeddah (Arabie saoudite). A l'issue de son élection, Abdel-Azziz Ben Turki El-Faycel a remercié les membres de l'AG, pour la confiance placée en lui, et également les membres du bureau sortant pour les efforts consentis lors du précédent mandat qui a contribué à la réussite du programme de développement du football arabe. Ont été également élus MM. Saoud EL-Mouhandi, Hachem Hayder, Abdallah Djenabi, Hamid Chibani membres du comité exécutif de

l'UAFA, représentants du continent asiatique, alors que pour le continent africain, ce sont MM. Hani Abu Rida, Wadie Jary, Ahmed Ould Yahia et Faouzi Lekjaa qui ont été élus.

Le nouveau bureau exécutif de l'Instance de football arabe a approuvé d'autre part la nomination de Abu Rida et El-Mouhand, respectivement premier et second vice-président de l'UAFA, alors que le Dr Rajallah a été maintenu au poste de secrétaire général de l'UAFA. La représentativité féminine est restée à l'actif de Mme Samar Nessar, quant au président de la Fédération palestinienne de football, le général Djibril Radjoub a préservé sa qualité de membre permanent. ■

Handball

Les Pétroliers déclarent forfait à leur tour

→ Le GS Pétroliers, pensionnaire du championnat d'Algérie Excellence de handball (dames), a déclaré forfait pour la suite des tournois play-offs, dont les 5^e et 6^e journées se déroulent ce week-end à la salle de Bordj El-Kiffan (Est d'Alger). Les joueuses du GSP devaient affronter le HBC El-Biar, jeudi à 15h, mais elles ont brillé par leur absence, permettant ainsi à leur adversaire de l'emporter sans jouer (10-0).

Les dames du GSP, qui ont pris part aux matches des 3^e et 4^e journées disputées à Constantine les 4 et 5 juin face respectivement au NRF Constantine (32-29) et au HC Mila (34-17), imitent ainsi l'équipe masculine, qui a renoncé à disputer les play-offs pour l'attribution du titre de champion d'Algérie de la saison 2019-2020, pour des raisons d'ordre financier. «Nous aurions aimé que Sonatrach (pro-

priétaire du club, ndlr) puisse nous venir en aide et régler notre problème financier, afin de pouvoir prendre part aux tournois des play-offs, mais malheureusement ça n'a pas été le cas. Nous sommes contraints de déclarer forfait, c'est dramatique de le dire, mais c'est la triste réalité», avait indiqué à l'APS lundi à la président du GSP, Djaffar Belhocine. Il s'agit d'une décision inattendue que vient de prendre le GSP, considéré comme la locomotive du handball algérien et dont la composante de l'effectif représente le noyau de l'équipe nationale. Mercredi, plusieurs athlètes du GSP, toutes disciplines confondues, ont tenu un sit-in devant la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), qui abritait des matches des play-offs masculins de hand, pour crier leur ras-le-bol. ■

Championnats arabe d'athlétisme Cinq médailles d'argent pour les Algériens

→ La sélection algérienne d'athlétisme (messieurs/dames) a décroché cinq médailles d'argent, lors de la 2^e journée des championnats arabe des nations, disputée jeudi au stade Radès de Tunis, portant la moisson algérienne à 9 breloques (5 argent, 4 bronze).

Les médailles d'argent remportées jeudi ont été l'œuvre de Rahil Hamel sur 100m haies (14.36), Amine Bouanani sur 110m haies (13.83), Mohamed-Ali Gouaned sur 400 m (46.72), Hicham Bouchicha sur 3 000 m steeple (8':33.21) et Youssa Arara au concours de saut en hauteur (1.71 m). Lors de la 1^{re} journée disputée mercredi, les Algériens ont décroché

quatre médailles de bronze par l'intermédiaire de Souad Azzi (20km marche) avec un chrono de 1h 45'07", Riham Senani (5000 m) avec un temps de 16'37"60, Roumaïssa Belabiod au concours de saut en longueur (5.98 m) et Hicham Bouhanoune au concours de saut en hauteur (2.05 m).

Cette 22^e édition des Championnats arabe, initialement prévue l'année dernière avant d'être reportée à cette année en raison de la pandémie de Covid-19, se poursuit jusqu'au 20 juin avec la participation de plus de 400 athlètes représentant 20 pays, dont 32 athlètes algériens. ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44/6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef :
Radia Zerrouki
Directeur commercial :
Ouahid Kouba
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPAL**
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud :
Trag diffusion Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail :
lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Championnats arabe d'athlétisme

Cinq médailles d'argent pour les Algériens

le match à suivre

Ligue 1

L'ESS face à l'écueil bordji, derby indécis à Alger

football

JS Kabylie

L'attaquant congolais Kilangalanga libéré

Algérie 5 - Liberia 1

Une belle première victoire pour l'inauguration

→ **Mohamed Amine Amoura inaugure le stade d'Oran comme il se doit.**

C'est lui le principal acteur de cette première rencontre amicale, et aussi de la première sortie du clan de Madjid Bougherra. Auteur des quatre premiers buts, il s'est imposé et ne s'est pas laissé impressionner par l'adversaire libérien qui était loin d'être une fougue. Une certaine impatience dans la façon de faire et d'enflammer ses coéquipiers qui affichaient un léger relâchement notamment après le premier but des visiteurs, s'est faite remarquer. Ils donnaient l'impression de tirer dans tous les sens et ne tenaient pas compte des consignes du sélectionneur.

Peu à peu, on se rend compte de la naissance d'une complicité exceptionnelle sur le plan défensif et surtout de leur complémentarité. Un lien presque invisible se construisait durant les minutes qui s'enchaînent comme s'ils n'avaient pas besoin de se parler, chacun était à son poste et accomplissait son travail.

Cette sélection, rodée plus ou moins au sein de leur club respectif, a donné du beau spectacle sur un autre chantier sur lequel les joueurs jouaient, non seulement pour gagner, mais aussi pour signer leur image puisque le sélectionneur des Verts était là, très attentif à ce qui se passait sur le terrain.

L'expérience sur le terrain tranche

L'égalisation par Mohammed Amine Amoura sonnait un réveil dans tous les compartiments pour reprendre le contrôle de la partie. Cette obligation de ne pas encaisser un second but et être les premiers dans la construction de toutes les attaques, était le résultat du second but qui creusait un écart avant la fin de la première mi-temps.

C'était un atout formidable pour cette équipe algérienne lancée presque pour la première fois sous le contrôle d'un ex-joueur international. Pas besoin de se gratter la tête, l'expérience était là, et notam-



■ L'Equipe nationale A' commence bien...

(Photo > D. R.)

ment avec l'œil de Belmadi, qui créa cette concurrence sans laquelle on n'aurait peut-être été tout simplement des spectateurs presque de passage à Oran pour une rencontre qui est appelée à lancer la relève.

La seconde mi-temps confirme la victoire

La seconde mi-temps à peine reprise que Amoura, lui encore, plante son troisième but, façon de rappeler aux invités du nouveau stade que toutes les pièces du puzzle étaient en place.

Il n'y avait aucune raison de ne pas aller inscrire d'autres buts, et c'est là que commencent les choses puisque le quatrième but n'était pas loin. Le travail collectif dévora le jeu individuel ce qui permettra à tous de comprendre comment fonctionne

la mécanique et comment encercler les Libériens pour qu'ils ne puissent trouver chemin vers les buts algériens.

La fête était totale avec le quatrième puis le cinquième. Plus rien à dire, Bougherra a gagné sur le terrain, il a gagné une équipe et les joueurs ont gagné une autre famille.

Bougherra tout heureux...

Il était aux anges le sélectionneur des A' à la fin de la rencontre «je suis un homme heureux, les joueurs ont tout donné sur le terrain.

Cette victoire est le fruit d'une courte préparation de trois jours. On a construit une grande équipe, beaucoup d'efforts et d'intensité, vous avez certes remarqué qu'il y avait cette opportunité de faire jouer tout

le monde. S'agissant de Amoura, il est fantastique. Je lui souhaite de réussir dans l'avenir puisqu'il a toutes les capacités, et surtout les caractéristiques d'un jeune footballeur qui peut aller loin.

Bien entendu, nous n'allons pas nous enflammer parce que nous avons gagné un premier match amical, le dur arrive, et c'est là que nous allons tester sur le terrain la valeur de tout un chacun.

Pour l'heure, je suis très content et j'espère que d'autres joueurs nous rejoindront pour en faire une grande famille de joueurs professionnels».

H. Hichem

A voir

- Télévision algérienne : ESS - CABBA à 17h45
- BeIN Sports 1 : Espagne - Pologne à 20h

La Der

Compétitions interclubs : La CAF prolonge d'un mois le délai d'engagement

La Confédération africaine de football a prolongé d'un mois, les demandes d'engagement des clubs pour les compétitions interclubs 2021-2022, a indiqué l'instance mercredi.

Désormais, les demandes doivent parvenir au secrétariat général de la Confédération à travers le système CMS de la CAF avant le 30 juillet prochain, précise la même source.

L'instance africaine avait dans un premier temps fixé la date du 30 juin comme dernier délai afin d'enregistrer les clubs qualifiés pour ses deux compétitions (Ligue des champions et Coupe de la Confédération). Une dé-

cision qui a mis les Associations nationales membres dont la Fédération algérienne de football dans l'embaras, appelée à caser plus de 13 journées avant le 30 juin. Le président de la Ligue de football professionnel Abdelkrim Medouar, avait déclaré vendredi que la commission d'organisation des compétitions interclubs de la Confédération africaine (CAF), a retenu le principe d'une extension exceptionnelle des délais d'engagement des clubs dans les compétitions interclubs, pour la saison 2021-2022.

La prolongation d'un mois du délai d'engagement des clubs en compétition interclubs de la CAF va permettre

aux Associations nationales de respirer un peu et de finir leurs championnats dans le temps. Dans une récente déclaration accordée aux médias, le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Amara Charaf-Ed-dine, avait laissé planer le doute sur le sort du championnat de Ligue 1, non sans évoquer la possibilité d'interrompre la compétition avant terme, mais avec cette décision de la CAF de prolonger d'un mois la date d'engagement des clubs pour les compétitions interclubs 2021-2021, le championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle qui en est à sa 25^e journée, devrait se terminer dans les délais.